



Organisation faîtière de l'économie des
énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique



Énergie positive et neutralité climatique

Mesures politiques pour une exploitation durable du parc immobilier suisse

Les bâtiments de Suisse...

- ... peuvent économiser 50 TWh d'énergie. C'est la moitié de la consommation de l'ensemble des bâtiments du pays.**
- ... peuvent être exploités de manière neutre pour le climat.**
- ... peuvent produire plus d'énergie qu'ils n'en consomment eux-mêmes.**

Sommaire

4	En bref
5	Situation actuelle
6	Potentiel
6	Efficacité énergétique
7	Décarbonation
8	Production d'énergie
9	Objectif
9	Approche
10	Mesures politiques
12	Investissement à long terme
12	Perspective globale
13	À propos de nous

En bref

Parc immobilier suisse : trois étapes pour des bâtiments à énergie positive et zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050

Environ 45 % des besoins énergétiques de la Suisse émanent des bâtiments. Par ailleurs, le parc immobilier suisse est responsable d'environ un quart des émissions de CO₂ du pays. La moitié de cette consommation d'énergie pourrait toutefois être économisée en appliquant des mesures d'efficacité aux bâtiments. En outre, les bâtiments ont désormais le potentiel de fonctionner sans émettre de gaz à effet de serre, voire de générer davantage d'énergie qu'ils n'en consomment.

Consommation d'énergie totale des bâtiments

De 100 à
50 TWh

Émissions de CO₂

De 10 mio.
de tonnes à
0

Le plus grand potentiel réside dans :

1. L'efficacité énergétique des rénovations et des constructions neuves.
2. Le recours aux énergies renouvelables lors du remplacement des systèmes de chauffage.
3. La production d'énergie solaire en façade et sur les toitures.

Au-delà de la thématique des bâtiments, pour atteindre ses objectifs, la politique énergétique suisse doit mener un développement urbain intelligent, en tenant compte de l'influence de la mobilité, des émissions indirectes et de l'énergie grise. En effet, un usage durable de l'énergie améliore le bien-être de tout un chacun et la qualité de vie de l'ensemble de la société.

Énergie solaire

De 3,6 à
70 TWh

Situation actuelle

Que ce soit par notre habitat, notre travail ou nos loisirs, nous avons un impact sur la consommation d'énergie des bâtiments.

Les bâtiments doivent être chauffés, ventilés et rafraîchis, sans compter l'éclairage et les appareils électriques.

Au total, le parc immobilier suisse consomme quelque 100 térawattheures d'énergie par an, ce qui correspond à 45 % de la consommation totale du pays¹.

Par ailleurs, le parc immobilier est responsable d'environ un quart des émissions de CO₂ en Suisse.

Près des trois quarts de la consommation d'énergie des bâtiments sont à mettre à l'actif de la production de chaleur (chauffage et eau chaude). Le reste se répartit entre l'éclairage, le rafraîchissement, la ventilation, les autres installations techniques et les appareils électriques.

Les effets négatifs de cette immense consommation d'énergie se manifestent sous la forme de dépendances, d'épuisement des ressources et de changement climatique.

¹Bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels, hors processus et entraînements de production commerciaux et industriels.

Potentiel d'efficacité énergétique

Le potentiel en matière d'économie d'énergie est particulièrement élevé dans les bâtiments anciens.

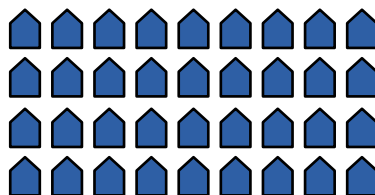
- Isolation du toit, de la façade et du sous-sol
- Remplacement des fenêtres et utilisation passive de l'énergie solaire
- Technique du bâtiment et production de chaleur à la pointe de la technologie et régulées de façon optimale
- Remplacement des chauffages électriques
- Systèmes d'éclairage à LED ultramodernes
- Récupération de chaleur dans la ventilation et les eaux usées
- Appareils fixes à haut rendement

La combinaison de ces mesures permet de réduire considérablement la consommation d'énergie totale d'un bâtiment. Selon les calculs de la Confédération, le parc immobilier suisse peut réduire sa consommation d'énergie de moitié d'ici 2050, pour atteindre environ 50 TWh par an.

Cette estimation ne tient pas compte de la chaleur ambiante utilisée par les pompes à chaleur, ni de la consommation de courant des véhicules électriques.

Aujourd'hui

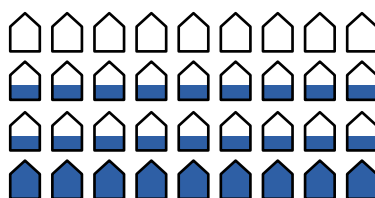
Consommation d'énergie des bâtiments



100_{TWh}

Objectif

Consommation d'énergie des bâtiments



50_{TWh}

Potentiel de décarbonation

Les bâtiments suisses génèrent quelque 10 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Cela correspond à environ un quart des émissions annuelles de gaz à effet de serre de la Suisse.

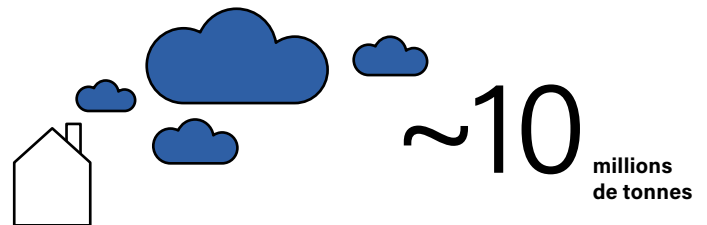
Le chauffage des bâtiments au mazout et au gaz est aujourd'hui de loin le principal responsable des émissions de gaz à effet de serre du parc immobilier. D'ici 2050, tous

les chauffages fossiles devraient par conséquent être remplacés, ce qui permettrait une décarbonation complète de l'approvisionnement en chaleur grâce aux pompes à chaleur, aux réseaux de chaleur climatiquement neutres, aux chauffages à biomasse et à l'énergie solaire.

Un quart des émissions de gaz à effet de serre de la Suisse peut ainsi être évité.

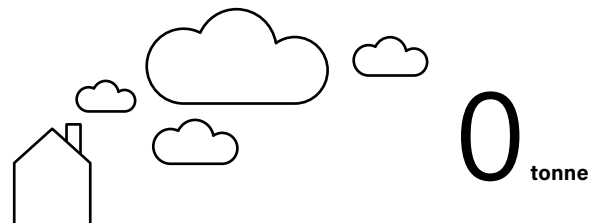
Aujourd'hui

Émissions de CO₂ des bâtiments suisses



Objectif

Émissions de CO₂ des bâtiments suisses

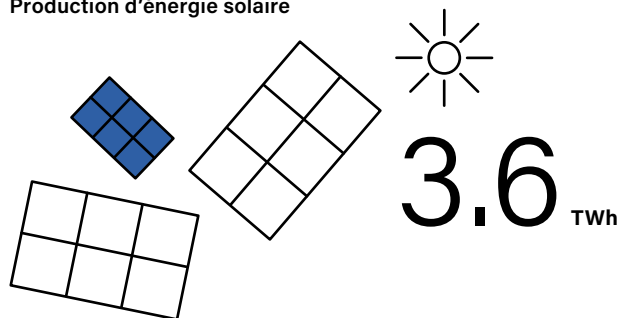


Potentiel de production d'énergie

Équiper les toitures et les façades des bâtiments suisses d'installations photovoltaïques et solaires thermiques permettrait de produire chaque année jusqu'à 70 térawattheures d'énergie solaire. Si ce potentiel est exploité d'ici 2050, le parc immobilier suisse fournira chaque année plus d'électricité que la consommation totale actuelle de la Suisse !

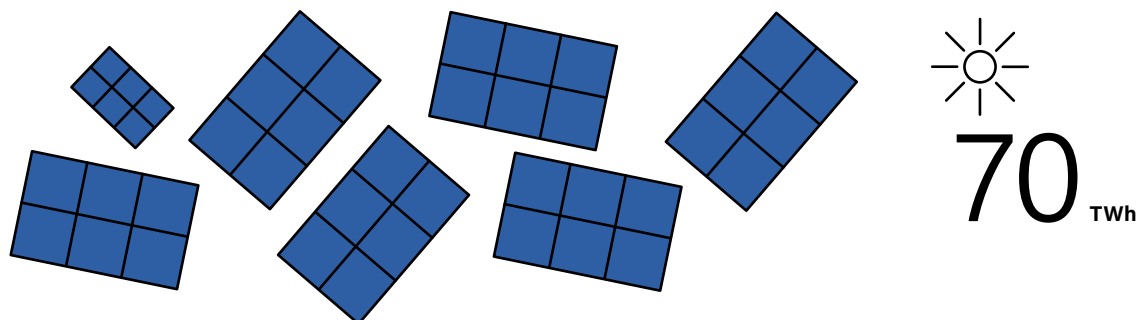
Aujourd'hui

Production d'énergie solaire



Objectif

Production d'énergie solaire



Objectif

Notre objectif est d'exploiter l'énorme potentiel qu'offrent les bâtiments : pour 2050, nous visons un parc immobilier suisse consommant deux fois moins d'énergie qu'aujourd'hui, ne générant aucune émission de gaz à effet de serre d'origine fossile et produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme. Le bâtiment modèle de 2050 est un édifice à énergie positive qui est à la pointe de la technologie.

La démarche visant à atteindre cet objectif s'articule autour de trois mesures :

1. **Améliorer l'efficacité énergétique**
2. **Remplacer les chauffages à combustibles fossiles**
3. **Développer l'énergie solaire**

Approche

La mise en œuvre de ces mesures nécessite l'implication des propriétaires de bâtiments, des entreprises et des responsables politiques. Des conditions-cadres politiques favorables sont requises :

1. **Objectif de réduction des émissions de CO₂ jusqu'au zéro net en 2050**
2. **Développer les mesures d'encouragement (programme Bâtiments, incitations fiscales)**
3. **Pour les mesures indispensables à la réalisation des objectifs, des mesures réglementaires sont à envisager**
4. **Avec la modification des conditions-cadres politiques, la durée du programme Bâtiments est également limitée à 2050**
5. **La Confédération et les cantons maintiennent leurs mesures d'accompagnement**
6. **Réduction des obstacles administratifs**

Mesures politiques

Exiger

Mesures au niveau national

Fixer des objectifs contraignants

Le cadre général doit être défini par un objectif de réduction des émissions de CO₂ visant à atteindre le zéro net en 2050 (à l'instar du contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers).

Augmenter la taxe sur le CO₂

D'ici 2030, la taxe sur le CO₂ doit être progressivement augmentée à 300 francs par tonne, conformément à ce qu'indique l'étude « Approvisionnement en chaleur renouvelable et sans CO₂ en Suisse » de l'aeesuisse. Jusqu'à la moitié de ces taxes doit être affectée au programme Bâtiments.

Informations complémentaires :



Mesures au niveau cantonal

Fixer des objectifs contraignants

D'ici 2050 l'objectif de zéro émission nette et les bâtiments à énergie positive devront également être obligatoires au niveau cantonal. À partir de 2030, les assainissements de grande envergure devront systématiquement être réalisés en tant que rénovation à énergie positive.

Interdire la production de chaleur à base d'énergies fossiles

Dans la plupart des cantons, les directives en vigueur concernant la production de chaleur à partir de sources d'énergie fossiles couvrent déjà près de 90 % des applications. Afin de décarboner également les 10 % restants, l'installation de systèmes de production de chaleur fonctionnant avec des énergies fossiles ne doit plus être autorisée (comme dans le canton de Glaris).

Encourager les plans directeurs énergétiques

Pour exploiter le potentiel des réseaux de chaleur renouvelables, des plans directeurs correspondants doivent être définis en matière d'énergie. Les cantons doivent responsabiliser les communes et les soutenir. En parallèle, il convient de développer des instruments de soutien en matière d'aménagement du territoire.

Rendre l'autoproduction d'électricité obligatoire

Pour tirer profit du potentiel des bâtiments, les cantons doivent introduire une obligation d'autoproduction d'électricité pour les constructions neuves et les rénovations de grande ampleur.

Encourager

Mesures au niveau national

Poursuivre le développement du programme Bâtiments

Le programme Bâtiments doit continuer à être développé et financé grâce à des fonds supplémentaires issus de la taxe sur le CO₂.

Mettre en place de nouvelles incitations fiscales

Outre l'élimination des incitations contre-productives actuelles (hausse de la valeur locative), la marge de manœuvre en matière d'incitations fiscales doit être exploitée davantage.

Continuer à soutenir les associations professionnelles

La Confédération devrait maintenir son soutien aux associations professionnelles. L'objectif est notamment d'accroître l'attractivité des métiers de la construction.

Mesures au niveau cantonal

Encourager les concepts d'énergie positive

Le Modèle d'encouragement harmonisé des cantons (ModEnHa) doit être intégralement converti à la construction à énergie positive.

Mettre en place de nouvelles incitations fiscales

Dès que de nouvelles directives seront définies au niveau fédéral, les cantons devront eux aussi profiter de la marge de manœuvre élargie pour continuer à encourager les assainissements énergétiques.

Conseils en énergie

Avec le soutien de la Confédération, les cantons maintiennent une offre de conseils proactifs et bon marché. Les conseils doivent être fournis par le secteur économique.

Mesures supplémentaires

Mesures au niveau national

Renforcer la communication

Les labels de bâtiments existants doivent être simplifiés au maximum, harmonisés et faire l'objet d'une communication renforcée.

Poursuivre la sensibilisation

Les instruments de SuisseÉnergie dans les domaines de l'enveloppe du bâtiment, du remplacement du chauffage et du solaire doivent être maintenus et développés

Pondération équitable des intérêts

La pondération des intérêts, entre protection et utilité, se fait encore trop souvent au détriment des fonctions d'utilisation. Nous demandons que les différents intérêts soient pondérés de manière égale à cet égard (protection des monuments historiques, protection des sites, protection contre le bruit, protection de la nature, etc.).

Renforcer la formation continue

En étroite collaboration avec les organisations du monde du travail, la Confédération contribue à lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Mesures au niveau cantonal

Réduire les charges administratives

Dans la mesure du possible, les cantons doivent soumettre les travaux à une déclaration plutôt qu'à une demande d'autorisation. Le traitement numérique des formulaires doit devenir obligatoire.

Soutenir les communes

La centralisation des compétences cantonales ou régionales en matière de procédures d'autorisation doit permettre d'exploiter les synergies et d'accélérer les processus. Cela doit permettre aux instances cantonales de réduire la charge des communes et de traiter efficacement le grand nombre de projets de construction.

Mise en œuvre allégée

Les cantons de Thurgovie et de Schaffhouse ont respectivement adopté les modèles TG-light et SH-light pour les constructions neuves. Cette approche d'autorégulation permet d'éviter des exigences trop détaillées. Nous demandons une mise en œuvre basée sur la confiance, avec des sanctions claires en cas de non-respect des prescriptions, par le biais de contrôles aléatoires.

Investissement à long terme

Les investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments doivent être planifiés avec prudence et sur le long terme. Ils procurent des avantages à toutes les parties concernées.

À condition d'être correctement gérés, les bâtiments font partie des placements les plus sûrs qui soient. En investissant dans l'approvisionnement énergétique de leurs bâtiments, les propriétaires augmentent durablement la valeur de leur bien immobilier. Les montants investis étant souvent très conséquents, une gestion professionnelle est essentielle. Elle doit mettre en évidence comment hiérarchiser les investissements et comment assurer le financement sur le long terme.

Les sommes investies profitent également aux résidents en faisant baisser les frais annexes, en améliorant leur confort de vie et en garantissant l'approvisionnement en énergie.

Pour l'économie, la transition énergétique procure de la stabilité à long terme sur le marché du travail et garantit la création de valeur à l'échelle régionale.

Pour le climat, le passage à un approvisionnement énergétique économe et renouvelable représente la plus grande contribution qui soit à notre portée.

Perspective globale

La transformation du parc immobilier doit s'accompagner d'une planification intelligente et innovante en matière d'aménagement, d'énergie et de mobilité. Par ailleurs, l'énergie grise et les émissions indirectes liées aux nouvelles constructions et aux projets de rénovation doivent être limitées autant que possible en optimisant la planification et le choix des matériaux de construction. L'aeesuisse propose à cet égard des bases de décision complémentaires et des exemples de bonnes pratiques.

À propos de nous

En tant qu'organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, l'aeesuisse représente les intérêts de 38 associations et 35 000 entreprises du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Son objectif est d'informer le grand public et les milieux politiques, ainsi que de les sensibiliser à une politique énergétique durable et respectueuse du climat. Elle participe activement à l'élaboration des conditions-cadres de la politique économique et énergétique, au niveau national et régional.

Groupe professionnel Bâtiment

Le groupe professionnel Bâtiment regroupe les intérêts des membres de l'aeesuisse actifs dans le domaine du bâtiment et de la construction. Il élabore des principes de base et des prises de position sur des questions pertinentes au niveau fédéral et cantonal.



EIT.swiss



Kompetent für Fenster
notre compétence la fenêtre
www.fff.ch



Fachverband der
Beleuchtungsindustrie



V - WDVS Verband Wärmedämmverbundsysteme
A - SITE Association systèmes isolation thermique par l'extérieur
A - SITC Associazione sistemi di isolamento termico a cappotto



Sources

Energieperspektiven 2050+, Technischer Bericht
(Perspectives énergétiques 2050+, rapport technique)
Prognos AG, INFRAS AG,
TEP Energy GmbH Décembre 2021

Analyse des schweizerischen Energieverbrauchs
2000–2020 - Auswertung nach Verwendungszwecken
(Analyse de la consommation énergétique suisse
2000 – 2020 en fonction de l'application)
Prognos AG, INFRAS AG, TEP Energy GmbH
Octobre 2021

Statistique globale suisse de l'énergie 2019 – 2021
Office fédéral de l'énergie OFEN

Statistique de l'énergie solaire, année de réf. 2021
Swissolar
Juillet 2022

Initiative Chaleur Suisse, Réalisable et finançable,
aeesuisse
Juillet 2020

Rénovation des bâtiments – Réduire de moitié la
consommation énergétique
SuisseÉnergie
Janvier 2022

toitsolaire.ch & facade-au-soleil.ch
Office fédéral de l'énergie
2022

Éclairage public efficient par LED
Agence suisse pour l'efficacité énergétique S.A.F.E.
Juillet 2016

Energiebericht zu den Nationalstrassen in Betrieb
(Rapport énergétique sur les routes nationales en service)
Rapport annuel 2011
Brüniger + Co. AG
Décembre 2012

Plan en 11 points du secteur solaire pour 2022
Swissolar
Janvier 2022

Voie royale E+, moderniser aujourd'hui, profiter demain,
Enveloppe des édifices Suisse
Avril 2020

Mentions légales

aeesuisse

Organisation faitière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
Falkenplatz 11, Case postale, CH-3001 Berne
+41 31 301 89 62
www.aeesuisse.ch

Rédaction : aeesuisse, octobre 2022
Maquette et illustrations : CRK

Photo de couverture : immeuble collectif à énergie positive
Seewadel Affoltern a. A.
Photo : Ernst Schweizer AG

aeesuisse

Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables
et de l'efficacité énergétique
Falkenplatz 11, Case postale, CH-3001 Berne
+41 31 301 89 62
www.aeesuisse.ch

